



Commune de BRIGNANCOURT

Compte rendu du conseil municipal du 19 octobre 2017

Séance ordinaire

Présidence Monsieur Sylvain Carlucci, Maire.

Conseillers présents:

Mmes Carolyn Béchet, Patricia Croizé, Odile Jude, Sandrine Lemaître,.

Mrs Alain Lachaise, Fabrice Bordeau, Jean-Claude Rolland, Bernard Zeiger.

Conseillers absents excusés :

Mrs Laurent Butteau et Michel Crespin.

Secrétaire de séance : Mme Odile Jude.

Ordre du jour

1. Approbation du CR du dernier Conseil Municipal.
2. Informations sur la vente des terrains du « Clos Saint Hubert ».
3. Information sur la rentrée scolaire à l'école de Brignancourt.
4. Questions diverses

Début de la séance à 20h30.

1. Approbation du CR du dernier Conseil Municipal.

M. Bernard Zeiger revient sur le transfert de compétences des communes vers les Communautés de Communes et particulièrement sur la gestion de l'eau. Si la CCVC récupère la compétence Eau/Assainissement nous risquons de subir une augmentation du prix de l'eau et de perdre notre réserve de trésorerie.

Réponse de M. le Maire : Le transfert de compétence Eau/Assainissement vers la CCVC est une demande de l'Etat. Petit à petit les Communautés de Communes reprendront la gestion de nombreuses délégations communales comme les crèches, les centres aérés, le transport, les ordures ménagères, ... nous ne pouvons y échapper. Pour l'Eau/Assainissement ce transfert est envisagé pour 2019. Nous pourrions, peut-être, garder notre réserve de trésorerie (point à étudier).

Le Conseil Municipal adopte le procès verbal de la précédente réunion.

2. Vente des terrains du « Clos Saint Hubert ».

Côté rue de la Jeunesse : les six parcelles ont été retenues par de futurs acheteurs, six promesses de vente ont été signées chez le notaire et sont conditionnées par l'obtention de permis de construire. Cinq permis ont été déposés, un seul a été accordé à ce jour et nous attendons de passer chez le notaire pour la vente. Les autres permis de construire sont à l'étude.

Côté rue Saint Hubert : les six parcelles étaient devenues trois lots. Après plusieurs démarches nous avons obtenu de l'Architecte des Bâtiments de France de revenir à six parcelles ce qui facilite la vente mais oblige à représenter notre projet en commission des sites en Préfecture pour la validation des six parcelles distinctes. Nous pourrions alors signer des promesses de vente pour deux parcelles déjà retenues.

Financement :

- Les dépenses engagées à ce jour (achat du terrain, travaux, ..) s'élèvent à 776 295,35 €, à noter cependant qu'il reste des travaux (piliers des portails, clôtures, végétaux, ...).
- Les subventions du PNR : 22 102,50 €.
- La vente des terrains devrait rapporter autour de 1 269 943 €.

M. Bernard Zeiger fait remarquer que cette information est incomplète.

Il reste à faire un bilan plus précis en intégrant les emprunts, les intérêts et autres frais de banques, ainsi que l'estimation de tous les travaux restant à la charge de la commune.

3. Rentée scolaire à l'école de Brignancourt.

Mme Odile Jude rend compte de la situation :

De graves problèmes ont été rencontrés l'an dernier, générés par le manque d'encadrement d'un enfant en grande difficulté et la grande différence d'âge (GS maternelle et CE2) entre les deux groupes de la classe. Les remplacements de la maîtresse ont été désastreux durant deux mois. Tous ces dysfonctionnements ont conduit certains parents très en colère à lancer une pétition demandant une amélioration de l'accueil des enfants et l'installation d'un nouveau bâtiment pour déplacer une classe de Santeuil sur Brignancourt ce qui éviterait de laisser une maîtresse isolée de ses collègues. Ce serait « la solution » pour que l'école fonctionne correctement faute de quoi le regroupement scolaire entre Santeuil et Brignancourt serait rompu.

Par décision du Conseil Municipal, les travaux pour améliorer l'accueil des enfants ont été effectués : Planification de la cour, joints sur muret, reprise des joints des marches de l'escalier menant au jardin, rampe de sécurisation au-dessus du local pédagogique, ouverture électronique sécurisée du portail avec interphone reliant le portail et les deux salles de classe, insonorisation de la salle de classe, éclairages led dans le faux plafond, interphone entre entrée, local pédagogique et salle de classe, stores, alarme incendie.

Le Conseil Municipal trouve déraisonnable d'installer un nouveau bâtiment, convaincu que la solution est liée à la mise en place d'un accueil adapté aux enfants en difficulté (psychologique ou autre).

La rentrée s'est bien passée avec un retour à la semaine de quatre jours et l'abandon des activités périscolaires. Il reste cependant à régler le problème lié à cet enfant en difficulté.

4. Questions diverses

Usine Raclot : M. le Maire explique que les négociations entre un futur acheteur et M. De Bruille avancent de façon très positive. Le futur propriétaire viendra en mairie pour exposer son projet de réhabilitation du site de l'usine. Le déménagement de cette usine ne se fera pas avant un an ou deux.

Voirie : M. le Maire, vice président de la CCVC en charge de la voirie, nous informe que la route intercommunale entre Brignancourt et Chars a été refaite. La RD 159, dans la traversée du village, sera refaite lorsque les travaux du lotissement seront terminés en fonction de la programmation du Conseil Départemental. Les travaux d'élargissement de la RD 159 entre Brignancourt et Moussy se poursuivent afin de rendre cette voie moins dangereuse.

Entretien des espaces verts : Une association d'insertion d'handicapés est intervenue à titre gratuit, avec son matériel. Tout s'est très bien passé et l'équipe est satisfaite de la tâche qui leur a été confiée.

Schéma Directeur d'Assainissement (ou SDA) : Cette démarche est obligatoire, son financement est pris en charge à 80% par le Département. A la suite d'un appel d'offre une société a été choisie pour procéder à un examen de notre réseau d'assainissement. Il y aura une vérification du fonctionnement général de notre réseau à l'aide d'une caméra un contrôle des branchements individuels.

Toit de l'église : Un architecte est missionné depuis février et nous attendons ses conclusions.

M. Bernard Zeiger s'inquiète de la lenteur de cette mission et suggère que cet architecte soit contacté rapidement pour déposer son bilan chiffré des travaux à exécuter.

M. Bernard Zeiger signale que de nombreux travaux sont à faire et rien n'avance.

M. le Maire rappelle que des travaux urgents ont été engagés pour l'école, d'autres sont à venir comme la réfection de la passerelle des bâtiments de la ferme. Des chaudières ont été remplacées régulièrement dans les appartements loués, des travaux indispensables ont été réalisés dans des appartements libérés par des locataires avant une nouvelle location, une fuite sur le toit de l'immeuble de la rue du Moulin est en cours de réparation. L'équipe chargée des travaux est toujours très active et gère les urgences.

Elagage des arbres : Des courriers ont été envoyés pour rappeler aux propriétaires riverains de routes ou chemins d'entretenir leurs haies. Cette démarche devra être renouvelée.

Fret : Nous n'avons pas d'information sur le recours déposé par le cabinet d'avocats chargé de la défense des riverains de la ligne J.

Fin de la séance à 22h.